



# Dépistage du cancer du col de l'utérus du NHS (Service National de Santé)

Pour vous aider à décider



<b>Qu'est-ce que le cancer du col de l'utérus ?</b>	<b>2</b>
<b>Qu'est-ce qui provoque le cancer du col de l'utérus ?</b>	<b>2</b>
<b>Qu'est-ce que le dépistage du cancer du col de l'utérus ?</b>	<b>3</b>
<b>Résultats du dépistage du cancer du col de l'utérus</b>	<b>6</b>
<b>Qu'est-ce qu'une colposcopie ?</b>	<b>8</b>
<b>Faire un choix : les avantages et les risques éventuels du dépistage du cancer du col de l'utérus</b>	<b>9</b>
<b>Quels sont les symptômes du cancer du col de l'utérus ?</b>	<b>10</b>
<b>Quels facteurs déterminent l'apparition du cancer du col de l'utérus ?</b>	<b>11</b>
<b>Qu'advient-il de mes prélèvements après le dépistage ?</b>	<b>11</b>
<b>Qui puis-je contacter si j'ai des questions ?</b>	<b>12</b>

**Le choix de participer ou non au dépistage du cancer du col de l'utérus vous appartient. Cette brochure a pour objectif de vous aider à prendre une décision.**

### **Pourquoi le NHS propose-t-il un dépistage du cancer du col de l'utérus ?**

Le dépistage du cancer du col de l'utérus du NHS aide à prévenir le cancer du col de l'utérus. Il permet de sauver 5000 vies du cancer du col de l'utérus chaque année au Royaume-Uni.

### **Pourquoi ai-je reçu une invitation à participer au dépistage du cancer du col de l'utérus ?**

Le NHS propose un dépistage du cancer du col de l'utérus à toutes les femmes âgées de 25 à 49 ans tous les 3 ans et à toutes les femmes âgées de 50 à 64 ans tous les 5 ans. En effet, la plupart des cancers du col de l'utérus surviennent chez des femmes âgées de 25 à 64 ans.

## Qu'est-ce que le cancer du col de l'utérus ?

Le cancer du col de l'utérus se développe lorsque des cellules du col de l'utérus croissent de manière incontrôlée et prolifèrent pour former une grosseur (également appelée tumeur). Au fur et à mesure que la tumeur grossit, les cellules peuvent se propager à d'autres parties du corps et menacer la vie du sujet.

Le col de l'utérus est la partie la plus basse de l'utérus et se trouve en haut du vagin.

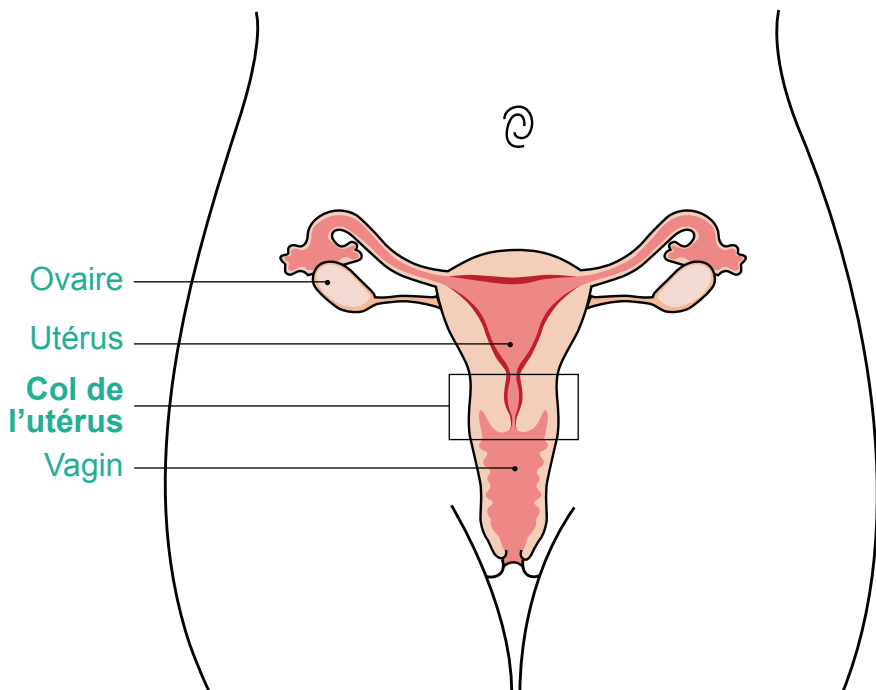
## Qu'est-ce qui provoque le cancer du col de l'utérus ?

Quasiment tous les cancers du col de l'utérus sont provoqués par un virus appelé papillomavirus humain (HPV en abrégé).

Le HPV est un virus très répandu : la plupart des gens en seront infectés à un moment de leur vie. Il se propage par le biais de n'importe quel type d'activité sexuelle avec un homme ou une femme. Il existe de nombreux types de HPV, mais seulement certains d'entre eux peuvent provoquer un cancer.

Les types de HPV à l'origine d'un cancer du col de l'utérus peuvent affecter votre col de l'utérus sans aucun symptôme. Dans la plupart des cas, votre système immunitaire peut se débarrasser du virus sans même que vous en ayez conscience. Mais parfois, les infections par le HPV peuvent susciter une croissance anormale des cellules du col de l'utérus.

En général, votre corps est capable de se débarrasser des cellules anormales et votre col de l'utérus reprend alors un aspect normal. Toutefois, parfois les choses se passent différemment et les cellules anormales provoquent un cancer.



## Qu'est-ce que le dépistage du cancer du col de l'utérus ?

Le dépistage du cancer du col de l'utérus (que l'on appelait auparavant « frottis ») consiste à prélever un petit échantillon de cellules situées à la surface du col de l'utérus. Le prélèvement est envoyé à un laboratoire et analysé sous un microscope pour voir s'il y a des cellules anormales. Les cellules anormales ne sont pas cancéreuses mais elles peuvent provoquer un cancer si elles ne sont pas soignées.

En fonction du résultat de votre analyse, votre prélèvement pourra être testé pour déterminer les types de papillomavirus humains (HPV) qui peuvent provoquer le cancer du col de l'utérus.

Vous pourrez alors vous voir proposer un autre examen (appelé colposcopie) afin d'examiner plus précisément votre col de l'utérus. Si la personne qui réalise la colposcopie découvre des cellules anormales, elle suggérera le retrait des cellules, en général au cours d'une autre colposcopie. Vous savez maintenant comment le dépistage peut prévenir le cancer du col de l'utérus.

## Que se passera-t-il si je choisis de participer au dépistage ?

### **Avant votre rendez-vous :**

Le dépistage du cancer du col de l'utérus est généralement réalisé par une infirmière ou une femme médecin. Si vous souhaitez vous assurer que c'est une femme qui réalise le test, vous pouvez le préciser lors de la prise de rendez-vous.

Votre rendez-vous ne doit pas être fixé lorsque vous avez vos règles. Si vous n'avez pas de règles, vous pouvez participer au dépistage à n'importe quel moment.

Le fait de porter une jupe ample (plutôt qu'un pantalon ou une jupe serrée) vous aidera à vous préparer pour le test. Veuillez ne pas utiliser de médicaments par voie vaginale, de lubrifiant ni de crème les deux jours avant l'examen car ceci peut affecter le prélèvement recueilli par l'infirmière ou le docteur.

Veuillez informer l'infirmière ou le docteur si vous êtes enceinte, si vous avez subi une hystérectomie ou si pour quelque raison que ce soit, vous pensez que le dépistage du cancer du col de l'utérus risque de vous poser problème. Ils pourront alors répondre à vos questions ou à vos préoccupations et prendront les dispositions nécessaires.

### **Lors du rendez-vous :**

L'infirmière ou le docteur vous demandera d'enlever le bas de vos vêtements et de vous allonger sur un lit avec les genoux repliés et écartés.

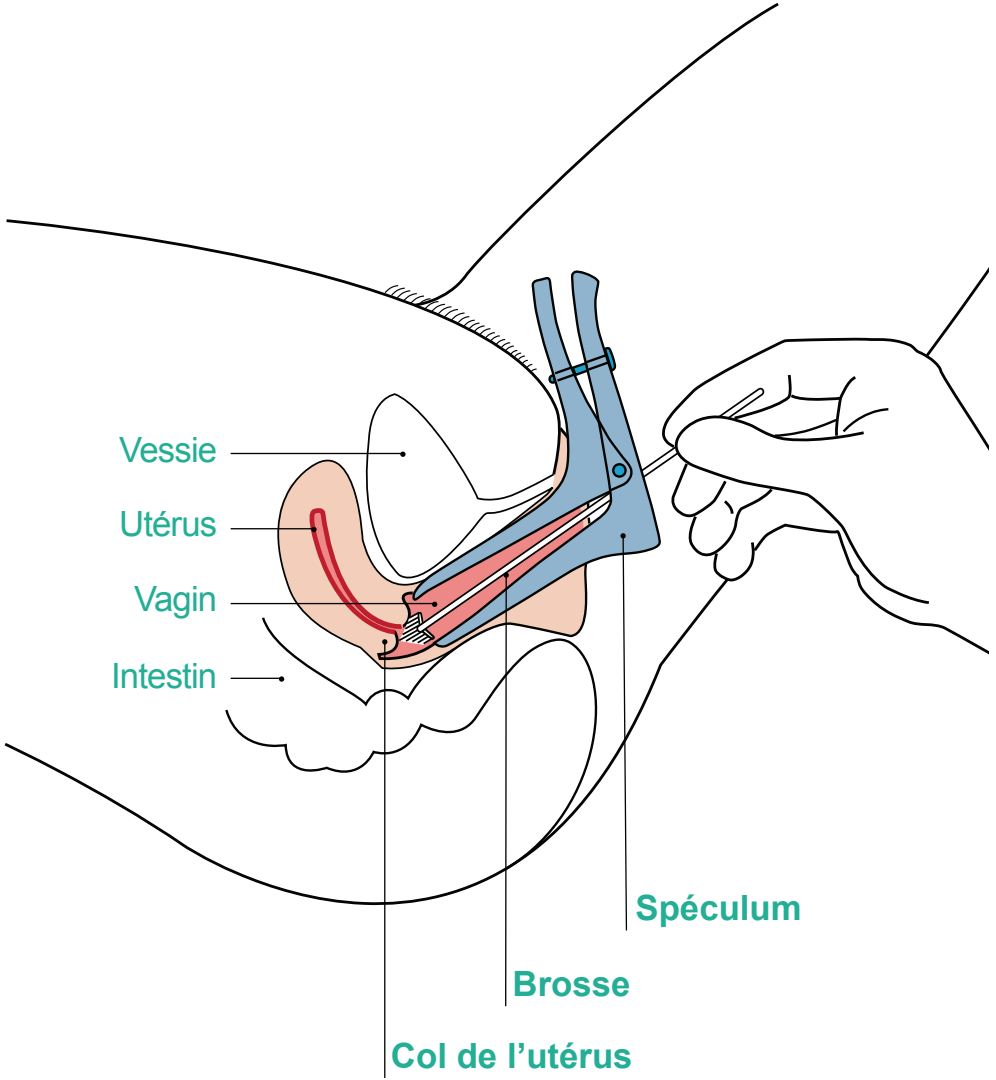
Un outil appelé spéculum sera introduit dans votre vagin et utilisé pour l'ouvrir délicatement. Cela permet à l'infirmière ou au docteur de voir le col de l'utérus.

Ils utiliseront alors une petite brosse pour recueillir un échantillon à la surface du col de l'utérus. L'analyse ne prend en fait qu'une minute ou deux. En général, le rendez-vous dure environ 10 minutes.

## Quelles sont les sensations ressenties lors du dépistage du cancer du col de l'utérus ?

Vous pourrez ressentir une gêne, mais celle-ci devrait disparaître rapidement. Si cela est douloureux, informez l'infirmière ou le docteur qui fera alors le nécessaire pour que cela soit moins désagréable.

# Passer un test de dépistage du cancer du col de l'utérus



# Résultats du dépistage du cancer du col de l'utérus

Vous devriez recevoir une lettre comportant les résultats dans les 2 semaines suivant le test.

## La plupart des femmes recevront un résultat normal

Sur 100 femmes qui participent au dépistage du cancer du col de l'utérus, environ 94 auront un résultat normal. Si votre résultat est normal, pour présentez un risque très faible de développer un cancer du col de l'utérus avant le prochain test de dépistage.

## Le prélèvement de certaines femmes présentera des cellules anormales

Sur 100 femmes qui participent au dépistage du cancer du col de l'utérus, environ 6 présenteront un prélèvement avec des cellules anormales. Les cellules anormales ne sont pas cancéreuses mais peuvent parfois provoquer un cancer si elles ne sont pas soignées.

### Cellules légèrement anormales

La plupart des femmes présentant des cellules anormales auront uniquement des cellules légèrement anormales. Il existe deux types de cellules légèrement anormales, on parle alors de changement limite et de dyscaryose légère.

Si vous présentez des cellules légèrement anormales, les types de papillomavirus humains (HPV) responsables du cancer du col de l'utérus seront recherchés dans votre prélèvement.

Si vous ne présentez pas d'infection au HPV, vous avez un faible risque de développer le cancer du col de l'utérus avant votre prochain test de dépistage. Ainsi, on vous invitera à revenir au dépistage dans 3 à 5 ans en fonction de votre âge.

Si vous présentez une infection au HPV, on vous proposera un autre examen (appelé colposcopie) pour examiner plus précisément votre col de l'utérus.

### Cellules très anormales

Quelques femmes auront un prélèvement présentant des cellules très anormales. On parle alors de dyscaryose sévère.

Si vous présentez des cellules très anormales, on vous proposera alors une colposcopie pour examiner plus précisément votre col de l'utérus.

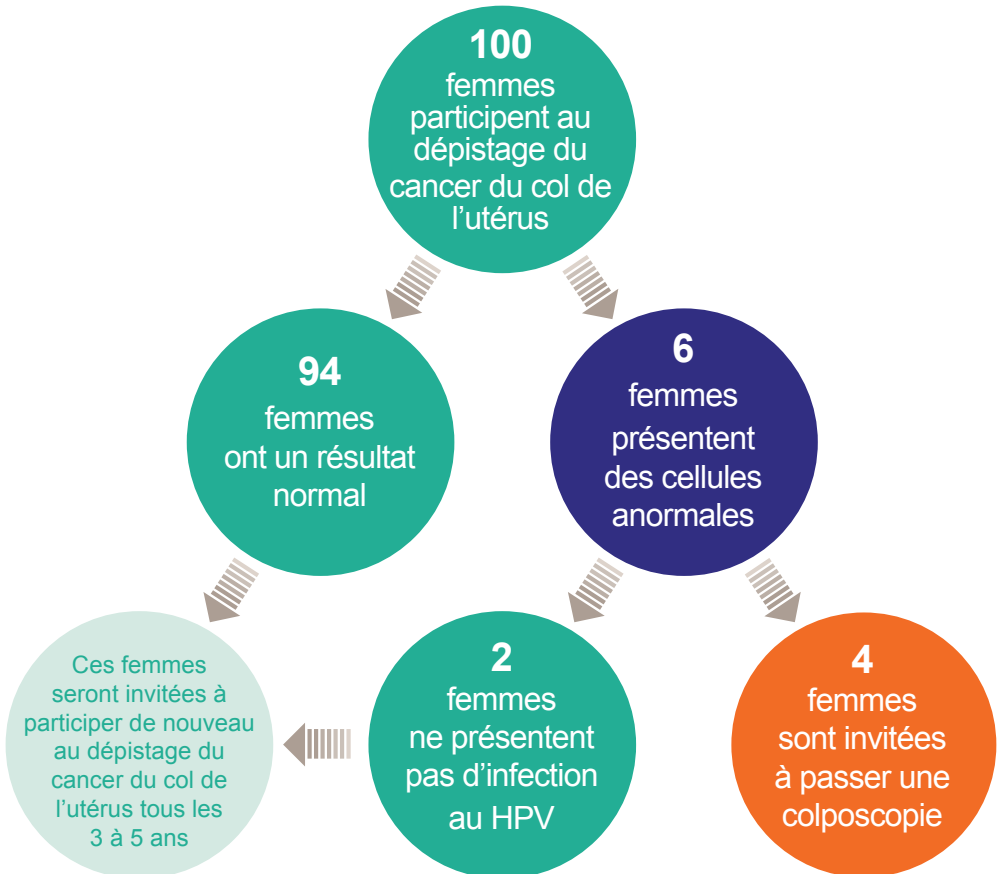


## Les femmes présentent rarement des cellules cancéreuses dans leur prélèvement

Le cas échéant, vous serez invitée à consulter un spécialiste dès que possible. Cela concerne environ 1 femme sur 1000.

## Pour certaines femmes, il sera nécessaire de procéder à un autre test de dépistage du cancer du col de l'utérus avant de pouvoir leur donner les résultats.

Il est parfois nécessaire de renouveler le test car le prélèvement n'était pas facilement interprétable. Le cas échéant, vous serez invitée à venir passer un nouvel examen. Cela se produit pour environ 2 tests de dépistage sur 100.



## Qu'est-ce qu'une colposcopie ?

Une colposcopie est un test permettant de juger l'étendue des cellules anormales sur votre col de l'utérus ainsi que leur gravité. Cet examen est généralement réalisé en ambulatoire dans un hôpital. Un spécialiste examinera de près votre col de l'utérus à l'aide d'une loupe et d'une lampe (appelé colposcope). Il pourra effectuer un petit prélèvement (une biopsie) pour analyser la zone de votre col de l'utérus qui semble anormale. Si les cellules anormales sont graves, vous pourrez avoir besoin d'un traitement pour les éradiquer. Cela permet d'éviter le cancer du col de l'utérus.

### Résultats de la colposcopie

#### **La colposcopie pourra révéler des cellules anormales devant être retirées**

S'il s'avère que vous avez des cellules anormales graves, celles-ci peuvent être enlevées. En général, cela est réalisé au cours d'une colposcopie, à l'hôpital en ambulatoire.

Près de la moitié des femmes qui passent une colposcopie ont des cellules anormales devant être retirées.

#### **La colposcopie peut révéler que vous avez un cancer**

Le cancer sera rarement diagnostiqué chez les femmes lors du dépistage. Les cancers diagnostiqués par le biais du dépistage sont en général détectés à un stade plus précoce. Les femmes présentant un cancer du col de l'utérus à un stade précoce ont plus de chances de survivre que les femmes présentant un cancer à un stade avancé.

## Faire un choix : les avantages et les risques éventuels du dépistage du cancer du col de l'utérus

Le choix de participer ou non au dépistage du cancer du col de l'utérus vous appartient. Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles les femmes décident de participer ou non au dépistage. Afin de vous aider à décider, nous avons rassemblé des informations sur les avantages et les risques éventuels.

### Quels sont les avantages du dépistage du cancer du col de l'utérus ?

Le dépistage du cancer du col de l'utérus aide à prévenir le cancer du col de l'utérus. Il permet d'empêcher environ 1 femme sur 100 de développer le cancer du col de l'utérus parmi celles qui participent au dépistage.

Le dépistage du cancer du col de l'utérus permet de sauver jusqu'à 5000 vies chaque année au Royaume-Uni.

### Quels sont les risques du dépistage du cancer du col de l'utérus ?

Les risques du dépistage du cancer du col de l'utérus sont associés au retrait de cellules anormales lors d'une colposcopie et non pas au test de dépistage en soi. Le retrait de cellules anormales peut parfois provoquer des saignements ou une infection et également affecter les grossesses futures. Les femmes qui tombent enceintes après avoir subi un retrait de cellules anormales ont légèrement plus de risques d'accoucher 1 à 2 mois en avance.

Toutes les femmes qui se voient retirer des cellules anormales n'auraient pas nécessairement développé un cancer du col de l'utérus. Mais toutes celles présentant des cellules anormales graves se voient offrir un traitement pour les retirer car il est impossible de dire qui développera un cancer du col de l'utérus ou pas.

## Quels sont les symptômes du cancer du col de l'utérus ?

Il est possible de développer un cancer entre les tests de dépistage réguliers. Ainsi, il est important de repérer tout signe inhabituel, en particulier ceux-ci :

- Des saignements entre les règles, après les rapports sexuels ou après la ménopause.
- Des pertes vaginales.
- Des douleurs ou une gêne lors des rapports sexuels.

Si vous constatez l'un de ces changements veuillez consulter un médecin dès que possible. N'attendez pas votre prochain rendez-vous de dépistage du cancer du col de l'utérus.

En général, ces symptômes ne signifient pas que vous souffrez de cancer mais si c'est le cas, un diagnostic et un traitement précoces augmentent vos chances de survie.

## Quels facteurs déterminent l'apparition du cancer du col de l'utérus ?

La participation au dépistage du cancer du col de l'utérus réduit les risques de développer le cancer du col de l'utérus.

Quasiment tous les cas de cancer du col de l'utérus sont provoqués par une infection au HPV. Le HPV peut être contracté lors de tous types de rapport sexuel avec un homme ou une femme.

Les femmes et les hommes ayant eu un plus grand nombre de partenaires sexuels sont plus exposés au risque d'être infectés par le HPV. Mais le HPV est tellement répandu que la plupart des gens auront le virus à un moment de leur vie. Le HPV se trouve sur la peau autour des parties génitales et peut se propager dans le cadre de tous types de rapports sexuels. Cela signifie que le port du préservatif ne vous protège pas toujours d'une infection au HPV

Les fumeuses ont plus de risques de développer un cancer du col de l'utérus car leur corps a plus de mal à se débarrasser des infections au HPV.

Les jeunes filles âgées de 12 à 13 ans se voient désormais proposer un vaccin pour les protéger contre les types de HPV pouvant provoquer le cancer du col de l'utérus.

## Qu'advient-il de mon prélèvement après le dépistage ?

Votre prélèvement sera conservé par le laboratoire pendant au moins 10 ans. Vos résultats seront également conservés dans un système informatique national sécurisé de sorte que le NHS puisse comparer vos derniers résultats aux précédents. Vos résultats pourront être consultés par le personnel d'autres services de santé afin qu'ils puissent s'assurer de vous proposer le meilleur service possible et pour améliorer les compétences des spécialistes.

## Qui puis-je contacter si j'ai des questions ?

Si vous avez des questions sur le dépistage du cancer du col de l'utérus, vous pouvez en parler à votre médecin généraliste, à une infirmière ou à une clinique spécialisée dans la contraception. Vous trouverez des informations plus détaillées sur le dépistage du cancer du col de l'utérus, y compris les sources de preuves utilisées dans cette brochure, sur les sites Internet suivants :

Le programme NHS Cervical Screening Programme  
**[www.cancerscreening.nhs.uk/cervical](http://www.cancerscreening.nhs.uk/cervical)**

Informed Choice about Cancer Screening  
**[www.informedchoiceaboutcancerscreening.org](http://www.informedchoiceaboutcancerscreening.org)**

Les sites Internet des œuvres caritatives suivantes pourront également vous fournir des informations utiles sur le dépistage du cancer du col de l'utérus :

Cancer Research UK  
**[www.cruk.org](http://www.cruk.org)**

Jo's Cervical Cancer Trust  
**[www.jostrust.org.uk](http://www.jostrust.org.uk)**

Healthtalkonline  
**[www.healthtalkonline.org](http://www.healthtalkonline.org)**





Ce livret a été conçu par Informed Choice about Cancer Screening – une équipe indépendante d'experts en informations de King's Health Partners, avec des conseils et un support rédactionnel de la part de Cancer Research UK et une participation de Jo's Cervical Cancer Trust pour la réalisation des schémas.

Par le biais d'une consultation publique, plus de 1000 membres du public ont contribué au développement de l'approche des informations sur les NHS Cancer Screening Programmes.

Les organisations suivantes ont soutenu la consultation. Beating Bowel Cancer, BME Cancer Communities, Bowel Cancer UK, Breakthrough Breast Cancer, Breast Cancer Campaign, Breast Cancer Care, Cancer Research UK, Independent Cancer Patients' Voice, Jo's Cervical Cancer Trust et le Patient Information Forum.

**[www.informedchoiceaboutcancerscreening.org](http://www.informedchoiceaboutcancerscreening.org)**

Financé par NHS Cancer Screening Programmes.

NHS Cancer Screening Programmes est géré par Public Health England



Conception : feltonworks.com

Septembre 2013. Date de révision au plus tard septembre 2015. 2901195 1p 1.6mill July 13 (ANT)

Si vous souhaitez recevoir d'autres exemplaires de ce numéro, visitez [www.orderline.dh.gov.uk](http://www.orderline.dh.gov.uk) et mentionnez le code xxxxxx ou contactez DH Publications Orderline : Tél. : 0300 123 1002 ; Minicom : 0300 123 1003